



Affaire 05-051119 : Budget annexe du Lotissement de la Petite Plaine / Approbation du Budget Supplémentaire 2019

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **31 OCTOBRE 2019** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **15**

Absent (s) : 10

Procuration (s) : 4

Total des votes : 14

Secrétaire de séance : Priscilla ALOUETTE


LE MAIRE

Marc Luc BOYER

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20191105-DCM05-051119-
EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES
Date de télétransmission : 07/11/2019
Date de dépôt en préfecture : 07/11/2019

EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DU CINQ NOVEMBRE

DEUX MILLE DIX-NEUF

L'an deux mille dix-neuf le CINQ NOVEMBRE à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Ghislaine DORO conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Alette ROLLAND conseillère municipale - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal adjointe - René HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale

PROCURATION(S) : Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe à Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - André GONTHIER conseiller municipal à Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Jacques GUERIN conseiller municipal à Lucien BOYER conseiller municipal - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal

Affaire 05-051119
Budget annexe du Lotissement de la Petite Plaine / Approbation du Budget Supplémentaire
2019

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20191105-DCM05-051119-
DE
Date de télétransmission : 07/11/2019
Date de réception préfecture : 07/11/2019

L'avis n° 2019-001 rendu le 24 mai 2019 par la Chambre Régionale des Comptes qui a constaté que le projet de compte administratif 2018 présenté par le Maire était conforme au compte de gestion 2018 établi par le comptable public, a proposé au Préfet de La Réunion de régler le budget primitif 2019 pour le budget principal et les quatre budgets annexes de la commune de la Plaine-des-Palmistes.

Il est proposé au Conseil Municipal le présent Budget Supplémentaire pour clôturer l'exercice comptable 2019.

Il est rappelé que la comptabilité M14 des lotissements est une comptabilité de stocks et donne lieu à des écritures comptables spécifiques.

Ainsi, le BS 2019 se présente synthétiquement de la façon suivante :

En section de fonctionnement :

En dépenses :

- Une inscription complémentaire au chapitre 011 compte 6015 pour un montant de 161 358,75 € pour prendre en charge les derniers travaux de viabilisation du lotissement. Les travaux doivent se terminer à la fin novembre.

En recettes :

- Une écriture complémentaire au compte 71355 pour constater le stock final au 31/12/2019.

En section d'investissement :

En dépenses, les nouvelles inscriptions budgétaires comprennent :

- + 527 419,11 € au compte 3355
- - 309 485 € au compte 3354
- - 56 475,36 € au compte 3354

En recettes, les mouvements nouveaux s'élèvent 161 358,71 € et correspondent à l'inscription au chapitre 16 (compte 168748 autres emprunts) de l'avance complémentaire du budget principal de la Ville au budget annexe du Lotissement pour un montant de 161 358,71 €.

Le tableau de synthèse ci-dessous détaille, par chapitres budgétaires, l'ensemble des inscriptions proposées.

Aliette ROLLAND conseillère municipale absente au moment du vote

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal :

- Conformément à l'article L 2121-17 du CGCT précisant que, le Conseil Municipal ne peut délibérer valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.
- Vu l'absence de quorum constaté à la séance du 31 octobre 2019, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a été à nouveau convoqué ce jour, et peut ainsi valablement délibérer sans condition de quorum.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20191105-DCM05-051119-
DE
Date de télétransmission : 07/11/2019
Date de réception en préfecture : 07/11/2019

Le Conseil municipal, par **14 voix POUR** ((Marc Luc BOYER, Maire - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4ème adjointe - Emmanuelle GONTHIER 7ème adjointe- Ghislaine DORO conseillère municipale – André GONTHIER conseiller municipal - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Éric BOYER conseiller municipal - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale) - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale

- **VOTE** le projet de budget supplémentaire 2019 présenté ci-dessus au niveau du chapitre sans votre formel sur chacun des chapitres.

- **AUTORISE** le maire ou en son absence, l'élu délégué à signer tous les documents y afférents

Il est à noter **4 REFUS DE VOTE** (Jacques GUERIN conseiller municipal - Lucien BOYER conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale) qui ne sont pas décomptés dans le total des votes exprimés.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme
LE MAIRE,
Marc Luc BOYER



BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019

Budget Annexe du Lotissement de la Petite Plaine

Commune de la Plaine des Palmistes

SECTION DE FONCTIONNEMENT											
DEPENSES					RECETTES						
CHAP	ART	Libellé	BP	BS	Total	CHAP	ART	Libellé	BP	BS	Total
042	7133	annulation stock initial (31/12/2018)	53 155,36	0,00	53 155,36	042	71355	constatation du stock final au 31/12/201	366 060,36	161 358,75	527 419,11
011	6015	dépenses terrain 2019	307 905,00	161 358,75	469 263,75						
011	6045	dépenses études 2019	5 000,00	0,00	5 000,00						
011	605	dépenses travaux 2019		0,00	0,00						
		TOTAL	366 060,36	161 358,75	527 419,11			TOTAL	366 060,36	161 358,75	527 419,11

SECTION D'INVESTISSEMENT											
DEPENSES					RECETTES						
CHAP	ART	Libellé	BP	BS	Total	CHAP	ART	Libellé	BP	BS	Total
040	3351	Travaux en cours - terrains 31/12/2019		0,00	0,00	040	3351	annulation stock initial (31/12/2018)	1 580,00	0,00	1 580,00
040	3354	Travaux en cours - études 31/12/20	56 575,36	-56 575,36	0,00	040	3354	annulation stock initial (31/12/2018)	51 575,36	0,00	51 575,36
040	3355	Travaux en cours - travaux 31/12/20	309 485,00	-309 485,00	0,00	16	168748	dette envers la commune	354 102,00	161 358,71	515 460,71
040	3555	terrains aménagés achevés		527 419,11	527 419,11						
001	001	déficit antérieur reporté	41 196,96	0,00	41 196,96						
		TOTAL	407 257,32	161 358,75	568 616,07			TOTAL	407 257,36	161 358,71	568 616,07

Accusé de réception en préfecture
974-219746065-20191105-DCM05-051119-
DE
Date de transmission : 07/11/2019
Date de réception préfecture : 07/11/2019

ARRETE ET SIGNATURES

D

D - ARRETE - SIGNATURES

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20191105-DCM05-051119-DE

Date de télétransmission : 07/11/2019
Date de réception préfecture : 07/11/2019

Nombre de membres en télétransmission
Nombre de membres présents 15
Nombre de suffrages exprimés 14
VOTES : Pour 14
Contre 0
Abstentions .. 0

Date de convocation : 31/10/2019

Présenté par le Maire (1),

A la Plaine des Palmistes le 5 Novembre 2019.

Le Maire (1),

Délibéré par le Conseil Municipal (2), réunion en session ordinaire

A la Plaine des Palmistes le 05/11/2019

Les membres du Conseil Municipal (2)

[Handwritten signatures in blue ink]

[Handwritten signature in blue ink]

[Handwritten signature in black ink]

[Handwritten signatures in blue ink]

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le

A le

(1) Compléter par le "président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général ...
(2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général ..